





Concours de Conservateur territorial de bibliothèques Session 2011

OBSERVATIONS GENERALES

Le concours de conservateur territorial de bibliothèques, session 2011, a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 4 janvier 2011.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

-  **Concours externe** = 18 postes
-  **Concours interne** = 6 postes



La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 28 février au vendredi 25 mars 2011 avec la date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 1^{er} avril 2011.

Le jury s'est réuni le 29 mars 2011 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites du mercredi 25 au vendredi 27 mai 2011, dans le centre d'écrits de leur choix : Paris, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis de la Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 22 juillet 2011.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

-  Concours externe : du 5 au 9 septembre 2011
-  Concours interne : du 12 au 14 septembre 2011

La réunion d'admission s'est tenue le 27 septembre 2011.

La scolarité à l'INET débutera le 2 janvier 2012 après qu'une réunion d'information ait été organisée le 15 décembre 2011.

I. COMPOSITION DES JURYS

1) Concours Externe

Président	Serge PUGEAULT Adjoint au Maire de Reims
Suppléant	Pascal VISSET Conservateur territorial de bibliothèques Bibliothèque municipale de Sceaux
Elus locaux	Aide HARMAND Conseiller général de Meurthe et Moselle Danielle BUYS Adjointe au Maire de Tournefeuille Serge PUGEAULT Adjoint au Maire de Reims
Fonctionnaires territoriaux	Marc DANIEL Administrateur territorial Directeur de la Culture Conseil régional Midi-Pyrénées Florence DUGRILLON Conservateur territorial en chef du patrimoine Conseil général du Loiret Pascal VISSET Conservateur territorial de bibliothèques Bibliothèque municipale de Sceaux
Personnalités qualifiées	Matthieu ROCHELLE Conservateur territorial de bibliothèques Bibliothèque départementale des Bouches du Rhône Claire VAYSSADE Inspectrice générale des bibliothèques Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Marie GLOC Conservateur territorial du patrimoine Conseil général de la Moselle

2) Concours Interne

Président	<p>Serge PUGEAULT Adjoint au Maire de Reims</p>
Suppléant	<p>Pascal VISSET Conservateur territorial de bibliothèques Bibliothèque municipale de Sceaux</p>
Elus locaux	<p>Nathalie SARRABEZOLLES Conseillère générale du Finistère</p> <p>Mary BOURGADE Conseillère régionale du Languedoc Roussillon</p> <p>Serge PUGEAULT Adjoint au Maire de Reims</p>
Fonctionnaires territoriaux	<p>Olivier PEYRATOUT Administrateur territorial Directeur général adjoint Mairie de Saint Nazaire</p> <p>Christine PERRICHON Conservateur territorial de bibliothèques en chef Directrice de la Bibliothèque départementale de prêt du Cher</p> <p>Pascal VISSET Conservateur territorial de bibliothèques Bibliothèque municipale de Sceaux</p>
Personnalités qualifiées	<p>André MARKIEWICZ Conservateur général des bibliothèques d'Etat Directeur à la Médiathèque de Nancy</p> <p>Ghislaine CHARTRON Directrice du Département Culture, information, technique et société Responsable de l'INTD au CNAM</p> <p>Marie GLOC Conservateur territorial du patrimoine Conseil général de la Moselle</p>

II. CORRECTEURS

1) Concours Externe

✚ Composition de culture générale

Monsieur Patrick BRENNER

Administrateur territorial, Région Ile-de-France

Monsieur François BRIERE

Conseiller général de la Manche

Madame Danielle BUYS

Adjointe au Maire de Tournefeuille

Monsieur Gérard CHARNEAU

Chef de service, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, Paris

Madame Christine FLEURY

Conservateur de bibliothèques d'Etat, Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, Montpellier

Monsieur Philippe MESNIER

Conseiller d'administration scolaire et universitaire, Paris

Madame Patricia REMY

Conservateur territorial de bibliothèques, Médiathèque du Grand Troyes

Madame Vanessa VAN ATTEN

Conservateur de bibliothèques d'Etat, Bibliothèque nationale de France, Paris

Madame Claire VAYSSADE

Inspectrice générale des bibliothèques, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris

Monsieur Pascal VISSET

Conservateur territorial de bibliothèques, Bibliothèque municipale de Sceaux

✚ Note de synthèse

Madame Karen APRILETTI

Professeur agrégé de sciences de la vie et de la terre, Paris

Monsieur Dominique BOUCHERY

Conservateur territorial de bibliothèques, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Nanterre

Monsieur Patrick BRENNER

Administrateur territorial, Région Ile-de-France

Madame Alix BRUNET

Professeur agrégé de lettres modernes, Grenoble

Monsieur Vincent CHEVALLIER

Conservateur territorial de bibliothèques, Mairie de Clichy-la-Garenne

Madame Florence DUGRILLON

Conservateur territorial en chef du patrimoine, Conseil général du Loiret

Madame Césaltina GAMA

Conservateur de bibliothèques d'Etat, Grenoble

Madame Laurence ISNARD

Conservateur territorial du patrimoine, Musée de l'Homme, Paris

Monsieur François GOUYON

Conservateur territorial de bibliothèques, Médiathèque de Châtenay-Malabry

Monsieur Alde HARMAND

Conseiller général de Meurthe et Moselle

Monsieur Rémi MATHIS

Conservateur territorial de bibliothèques, Bibliothèque nationale de France, Paris

Monsieur Maurice PLANEL

Administrateur civil, commission des affaires sociales du Sénat, Paris

 Allemand

Madame Christine DEMAISON

Maître de conférences, université de Paris VI

Madame Annie GOLDEN

Professeur agrégé, Magnanville

 Anglais

Madame Brigitte BARRY

Maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Nanterre La Défense

Madame Faouzia BENDERDOUCHE
Maître de conférences, université de Paris VI

Madame Cécile BIRKS-RAISSEIX
Maître de conférences, université de Nanterre La Défense

Madame Anne BOTTIGELLI
Formatrice, Saint Germain sur l'Arbresle

Madame Anne BOURGEOIS
Professeur certifié, IUT de Rennes

Madame Françoise FORGEARD-GRIGNON
Professeur certifié, IUT de Rennes

 Arabe

Monsieur Yasser AHMED ABDALLAH
Professeur d'arabe, Institut d'études politiques d'Aix en Provence

Monsieur Raed BADER
Chercheur à l'Institut Français des Relations Internationales, Paris

 Espagnol

Monsieur Gérard CHOUKROUN
Professeur permanent d'espagnol et directeur-adjoint du service des langues à l'Institut d'études politiques, Paris

Madame Patricia CHIROT
Formatrice, université de Bourgogne

Madame Cécilia LOYAU
Enseignante vacataire, Boves

Madame Julia SERPA DURAN
Consultante, formatrice, Paris

 Grec ancien et latin

Monsieur Jérôme FOURNIER
Professeur agrégé de lettres classiques, Paris

Monsieur Rachid NAJI
Professeur agrégé de lettres classiques, Paris

 Italien

Monsieur Giovanni ANGELINI
Professeur d'italien, université de Montpellier

Monsieur Christophe CHILLIO
Professeur certifié, Marseille

 Russe

Madame Natalia HOLSTEIN
Professeur de russe, Paris

Madame Ada SHLAEN
Professeur agrégé, Versailles

2) Concours Interne

 Composition de culture générale

Madame Mireille CHARNEAU
Conservateur territorial en chef de bibliothèques, Sartrouville

Madame Ghislaine CHARTRON
Responsable de l'Institut national des sciences et techniques de la documentation au Conservatoire national des Arts et Métiers, Paris

Madame Christine FLEURY
Conservateur de bibliothèques d'Etat, Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, Montpellier

Madame Marie GLOC
Conservateur territorial du patrimoine au Conseil général de la Moselle

Madame Christine PERRICHON
Conservateur territorial de bibliothèques, Directrice de la bibliothèque départementale de prêt du Cher

Madame Nathalie SARRABEZOLLES
Conseillère générale du Finistère

 Note de synthèse

Monsieur François BRIERE
Conseiller général de la Manche

Madame Adriana LOPEZ UROZ
Ingénieur d'études, Institut national des techniques documentaires, Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Monsieur André MARKIEWICZ

Conservateur général de bibliothèques d'Etat, Directeur de la Médiathèque de Nancy

Monsieur Maurice PLANEL

Administrateur civil, commission des affaires sociales du Sénat, Paris

III. EXAMINATEURS

ALLEMAND	<p>Christine DEMAISON Maître de conférences, université de Paris VI</p> <p>Margarete STURM-FOUCAULT Maître de conférences, Institut d'études politiques, Paris</p>
ANGLAIS	<p>Brigitte BARRY Maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Nanterre La Défense</p> <p>Cécile BIRKS-RAISSEIX Maître de conférences, université de Nanterre La Défense</p>
ESPAGNOL	<p>Gérard CHOUKROUN Professeur permanent d'espagnol et directeur-adjoint du service des langues à l'Institut d'études politiques, Paris</p> <p>Sylvia VACAS Professeur agrégé, université d'Evry</p>
ITALIEN	<p>Flavia CASASSA Professeur agrégé d'italien</p> <p>Norma ROMANELLI Professeur d'italien au service formation de la Chambre de Commerce italienne pour la France</p>

IV. RAPPORT GENERAL DU PRESIDENT DU JURY

Le jury a d'abord noté une méconnaissance évidente par un certain nombre de candidats des règles de l'épreuve, des candidats semblant découvrir face au jury qu'ils disposaient de cinq minutes maximum pour leur exposé sur le sujet de culture générale, ou au contraire qu'ils devaient tenir au minimum cinq minutes pour leur exposé dans le cadre de l'entretien sur leur motivation professionnelle.

Le jury a également relevé une assez grande inégalité de préparation des candidats à l'épreuve de culture générale, et de grandes différences de niveau entre eux, spécialement pour ce qui concerne le concours externe.

A l'évidence en effet, certains candidats n'ont pas été entraînés à cette épreuve, incapables de mettre en avant leurs connaissances, ou n'en ayant que très peu, et n'ayant préparé aucun thème ou sujet sur lesquels ils auraient pu « amener » le jury à les interroger. A l'autre extrême, quelques candidats sont apparus comme maîtrisant tellement bien l'épreuve que leur prestation est apparue artificielle.

Outre la qualité de leur expression et la maîtrise de leur comportement (maintien, ton...), les candidats qui ont convaincu le jury en culture générale sont finalement ceux qui, tout en faisant la preuve de connaissances diversifiées et de curiosité intellectuelle, se sont montrés capables de défendre un point de vue et de s'engager, tout en restant ouvert à des points de vue contraires.

L'épreuve d'entretien sur la motivation professionnelle a révélé l'erreur d'orientation de beaucoup de candidats, qui ont donné le sentiment d'avoir choisi par défaut le concours de conservateur territorial de bibliothèques, ou qui, faute de s'être documentés sur ce que sont les véritables fonctions des conservateurs, n'ont pas été en mesure de décrire les fonctions qu'ils devraient assumer.

Cette insuffisance de connaissances sur l'environnement institutionnel de l'exercice de leur future profession (rôle des différentes collectivités publiques, relation avec les élus) et sur la fonction managériale du conservateur, couplée parfois à une approche assez réduite des notions de service public et des enjeux actuels autour de la lecture et du livre, a été particulièrement mal appréciée par le jury lorsqu'elle était le fait des candidats du concours interne.

Pour ces derniers, l'atout que peut constituer la communication d'un document décrivant leur parcours professionnel a été assez largement inexploité par les candidats. Certains candidats, comme c'est leur droit, ont choisi de ne pas produire ce document, sans s'en expliquer, tandis que la plupart sont restés très imprécis dans ce document sur leur parcours, ne nommant par exemple ni la nature, ni le lieu d'obtention de leurs diplômes, ou les noms et lieux des équipements où ils ont exercés. Ce défaut étant assez largement partagé, il semble que des conseils inappropriés aient été donnés aux candidats du concours interne dans le cadre de la préparation de celui-ci.

V. SUJETS DES EPREUVES ECRITES

1) Concours Externe

- ✚ Composition de culture générale
Y a-t-il encore une place aujourd'hui pour les esprits encyclopédiques ?

- ✚ Note de synthèse
Les jeunes dans la société française.

- ✚ Traduction écrite en français d'un texte en langue vivante étrangère :
 - ALLEMAND
Hurra, wir lesen noch !
Nach Jens Jessen die Zeit, 23.07.10

 - ANGLAIS
Are Real librarians and Libraries Interesting ?
Adapted from "Librarians in Fiction, a discussion." *Education Libraries*.
V.21. no. 1, 1997.

 - ESPAGNOL
Fábricas de escritura creativa
Jorge Carrión - Escritor
La Vanguardia – 26 de enero de 2010.

 - ITALIEN
Umberto ECO, La Bustina di Minerva, 1996.

 - PORTUGAIS
Fazer do Brasil um país de leitores
(Diário do Pará/Agência O Globo) Terça-feira, 25/01/2011.

 - LATIN
De l'inconstance de Cynthie
Properce, Elégies, II, 9, v.1 – 20.

 - GREC
Crésus, roi de Lydie, a mal interprété les paroles de l'oracle de Delphes. Sa fin est proche... et il évoque le souvenir d'un homme sage.
Hérodote, livre I, 86.

2) Concours Interne

- ✚ Composition de culture générale
Les crises peuvent-elles être salutaires ?
- ✚ Note de synthèse
L'ouverture et la réutilisation des données publiques.

VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS

1) Concours Externe

- ✚ Composition de culture générale
Sujet bien adapté au niveau du concours et au métier de conservateur. Dans l'ensemble le sujet a été compris mais on peut regretter que beaucoup de copies n'aient pas analysé la société contemporaine et pas évoqué ou très superficiellement les nouveaux outils TIC notamment avec l'initiative wikipédia. Le niveau des copies était dans l'ensemble faible pour un sujet "classique".
- ✚ Note de synthèse
Un sujet en prise avec l'actualité et qui offrait une réflexion intéressante sur notre société.
Quasiment aucun effort de problématisation de la part des candidats. Presque tous adoptent le plan basique : I – Problèmes des jeunes
II – Solutions. L'épreuve est globalement comprise par les candidats mais des difficultés à restituer les différentes facettes et les nuances.
Il faut aussi relever les maladresses d'expression et faute de français très dommageables dans un concours de niveau A+.
- ✚ Traduction écrite en français d'un texte en langue vivante étrangère :
 - ALLEMAND
Le sujet était adapté au profil des candidats, il touchait leur secteur d'activités et traitait d'une problématique actuelle. Mais un bon tiers des candidats n'avait pas le niveau requis. Méconnaissance de la langue de base (lexique et syntaxe) : le texte ne présentait pas de difficultés syntaxiques particulières.
 - ANGLAIS
Malgré un texte ciblant la thématique du concours, le niveau des candidats reste très hétérogène et assez faible dans l'ensemble. Un certain nombre de candidats ont produit des traductions très

approximatives (non sens, contresens, faux sens) conduisant à un nombre de fautes élevé en raison de l'ignorance lexicale et parfois par méconnaissance des structures de la langue.

- ARABE

Dans l'ensemble les deux candidats ont assez bien traduit le texte.

- ESPAGNOL

Le texte proposé était intéressant, ne semblait pas poser de problèmes majeurs et correspondait à l'esprit du concours. Le sujet portait autour de la création littéraire.

Les confusions de temps ont été fréquentes. Certains mots transparents et le repérage des sujets des verbes ont posé problème, ce qui se révèle surprenant. Les candidats paraissent peu préparés à cette épreuve qui exige rigueur et discernement.

- GREC

L'épreuve est restée discriminante avec deux copies d'un très bon niveau. Niveau assez faible dans l'ensemble.

- ITALIEN

Un lot de copies très variables. D'excellentes notes et d'autres très inquiétantes.

- LATIN

Un nombre important de copies témoignent d'une méconnaissance de la langue et de la littérature latine, et d'une absence de culture générale.

Quelques copies de qualité ont prouvé une maîtrise de l'exercice avec une traduction précise et élégante.

- RUSSE

Une copie vierge et une seconde de très bon niveau.

2) Concours Interne

- ✚ Composition de culture générale

Le sujet a été, de façon générale, plutôt bien compris par les candidats. La construction des devoirs, en revanche, a manqué parfois de rigueur et les exemples proposés par les candidats, de profondeur. Le style est souvent pauvre et l'écriture mal maîtrisée. Plusieurs copies présentaient de nombreuses fautes d'orthographe et erreur de grammaire.

On observe un manque de références de lecture dans la majorité des copies. Celles-ci sont formellement construites (introduction/développement/conclusion) mais le plan reflète rarement un raisonnement original et structuré qui dénoterait une véritable réflexion.

✚ Note de synthèse

Le dossier proposé, accessible et d'actualité, était riche avec des documents se complétant bien et offrant assez rapidement une vue de la problématique. Des candidats ont privilégié la description des données publiques et le cadre juridique, d'autres les enjeux et les services à la population. Très peu se sont posés la question de l'ouverture et de la réutilisation des données dans le champ culturel. Les exemples présents dans le dossier sur ce thème ont été peu exploités.

Certains candidats ne maîtrisaient pas les concepts abordés dans le dossier ce qui a entraîné des erreurs et des imprécisions.

Certains ont manqué de temps pour rédiger ou conclure leur copie ce qui a été pénalisant dans la notation.

VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES

1) Concours Externe

✚ Conversation avec le jury

Commentaires de texte :

- A quoi sert l'art ?
(*Le Monde diplomatique – Février 2011*)
- Placer la culture au cœur du projet politique
(*Jérôme CLEMENT, Télérama – 17 mars 2011*)
- Papa, prends ton congé
(*Charlotte ROTMAN – Libération – 21/03/11*)
- Discours d'ouverture du Congrès littéraire international (Extrait)
(*Victor Hugo, 7 juin 1878*)
- SEINE-SAINT-DENIS. Bobigny cherche à intégrer l'ensemble de sa population.
(*Désirée FRAPPIER – Livres Hebdo n°740, 27 juin 20 08*)
- Les nouveaux terrains de chasse du disque classique
(*Le Monde – 29 mai 2011*)
- Discours de distribution des prix du grand lycée de Toulouse 1892
(*Jean Jaurès*)
- Qu'est-ce que l'écologie ?
(*Hicham-Stéphane AFEISSA – Septembre 2009*)
- Un bouclier social pour les sans-abri. Des milliers d'entre eux-à la rue en avril
(*Le Monde – 31 mars 2011*)
- Apple est devenu libraire et réclame son dû
(*Le Monde diplomatique – Février 2011*)

✚ Entretien sur la motivation professionnelle

Commentaires de texte :

- Les entreprises ne valorisent pas assez le travail bien fait
(*L'interview Carrière & Management – 15 mars 2011*)
- Un bon chef donne l'exemple
(*La lettre du cadre territorial n°417 – 1^{er} mars 2011*)
- Les députés votent pour la mobilité des fonctionnaires
(*L'expansion.com publié le 8 juillet 2009*)
- La fonction publique ne se réforme pas comme une entreprise privée
(*Luc ROUBAN, Le Monde 29 mars 2011*)
- L'emploi non qualifié a-t-il encore sa place ?
(*Liaisons sociales Magazine-Février 2010*)

- Un surveillant de prison trop critique
(Gilbert LAVAL, *Libération* 18 novembre 2010)
- Valérie PECRESSE crée une mission sur l'éthique et la déontologie universitaires
(Philippe JACQUE, *Le Monde* 1^{er} avril 2011)
- La VAE pour valoriser les compétences
(Béatrice SARRAZIN, *Travail et changement* n°317 – Janvier/Février 2008)
- Une bonne entente sur toutes les lignes
(*Revue de la qualité de vie au travail* n°329 Janvier/Février 2010)
- La territoriale, monde cruel
(Bruno LEPRAT, *La Gazette des Communes* 25 avril 2011)

🇫🇷 Traduction orale et entretien en langue vivante étrangère

Anglais :

- Community learning bears fruit.
(Joe CLANCY, *The Guardian*, 17 May 2011)
- Adult education can offer valuable lessons on creating a fair society.
(Ian Nash, 17 May 2011)
- Poverty is on rise among school pupils, say teachers.
(Jeevan Vasagar, *Education editor*, 15 April 2011)
- The secret life of libraries.
(Bella Bathurst, *The Observer*, Sunday 1 May 2011)
- Adult learning lessons for modern life.
(Jeremy Sutcliffe, 17 May 2011)
- A hundred years of teaching adults
(Sue Jones, 17 May 2011)

Allemand :

- Glücklich ist, wer vergisst. Das Gebot zu vergessen und die Unabweisbarkeit des Erinnerns
Die Zeit, 10.6.2010. Elisabeth von Thadden
- Gastarbeit Kaputtgegangen
Nach Zeit Online, Maria Sterkl, 2.2.2011
- Albert Camus Der Zeitgenosse unserer Traume
Die Zeit, Von : Iris Radisch 29.12.2009

Espagnol :

- La Vanguardia, una mirada al mundo en dos lenguas
Javier Godo – 27/02/11
- El mundo – La ficción salta a las páginas del libro
Isabel Vilches – Madrid miércoles 23/03/11

- La historia es hoy, la unidad : imprescindible
Juan Camelar, El Ciudadano, Santiago de Chile, 30 de junio de 2011
- Largan todo, hartos de la ciudad
Por Veronica Dema, La Nacion, Buenos Aires, jueves 30 de junio de 2011

Italien :

- Scapigliati, eroici e pronti all'incendio
Carlo Carena, Il Sole 24 ore, 9 marzo 2011
- Consumare meno e piu energie alternative
Ignazio Marino – L'espresso 24 marzo 2011
- L'arte sussidiata non e libera
Alessandro de Nicola – L'Espresso 14 aprile 2011

2) Concours Interne

Conversation avec le jury

Commentaires de texte :

- Comprendre l'autre sans se renier
(Le Point 28 avril 2011)
- Le problème vient du fonctionnement du système, pas des individus
(Maurice GODELIER, Alternatives économiques ● Hors-Série n°87)
- L'historien doit connaître et faire connaître
(Libération ● 5 avril 2011)
- Gallimard, Flammarion et Albin Michel assignent Google en justice pour contrefaçon
(Le Monde – 11 mai 2011)
- Extension du domaine du plagiat
(Tiphaine SAMOYAULT – Libération 21/02/2011)
- La science en héritage
(Pierre LENA, Le Monde – 05/03/11)
- Metz sort de son isolement
(Amelle NEBIA, Marketing Magazine / 147 /Mars 2011)
- De brume et de glace
(Lire ● Mars 2011)
- Simone de Beauvoir, toujours à relire
(Le Monde ● 9 mars 2009)
- La mémoire n'est pas un devoir
(Libération ● 5 avril 2011)

Entretien relatif à une situation professionnelle

Commentaires de texte :

- Remettre le public au centre de l'institution
(Bulletin des Bibliothèques de France 2010 T.55,n °2)

- Pénibilité au travail : les quatre enjeux du débat
(Arnaud BROCA, *Le Monde* 7 juin 2010)
- Convention du personnel. Le Loir-et-Cher recense les objectifs
(*La Gazette des Communes* 10 mai 2010)
- La territoriale a besoin d'innovation dans l'organisation de ses structures
(Martine GUERIN, *La Gazette des Communes* 10 mai 2010)
- Le mode de management peut désormais être assimilé à du harcèlement moral
(*L'expansion* publié le 24 novembre 2009)
- L'open-space file le bourdon
(*Libération* 10/03/2011)
- Troubles locomoteurs et souffrance psychique en tête des maladies professionnelles
(*Le Monde* 26 août 2008)
- L'animation des territoires
(Stéphane WAHNICH, *SCP Communication* Janvier 2010)

🚩 Traduction orale et entretien en français

Anglais :

- Culture targeted under new university cuts plan
(Phil Miller and Andrew Denholm, 13 April 2011)
- Cutting the World Service does Britain no favours
(Trevor Royle Diplomatic Editor, 17 Apr 2011)
- Climate change will increase threat of war, Chris Huhne to warn
(Fiona Harvey, *environment*, 6 July 2011)
- Facebook gets even more face-to-face thanks to Skype partnership
(Jemina Kiss, 6 July 2011)
- Google and the British Library seek relevance together
(Ian Douglas, 20 Jun 2011)
- Sound recordings. The sound of silence
(*The Economist*, June 21st 2011)

Allemand :

- Deutsche Literatur : Ach Provinz, diese Holle, diese Enge !
(*Zeit Online* 13.01.2011 Von : Christoph Schroder)
- Die Komische Oper lernt Türkisch
(*Die Zeit*, Deniz Baspinar, 25.03.2011)
- Wege der Freiheit Hannah Arendt
(*Die Zeit*, Jorg Lau, 12.11.2009)

Espagnol :

- Tras batir records con 'Bienvenidos al norte', Dany Boon estrena 'Nada que declarar', otra vuelta de tuerca comica a las rivalidades identitarias
(*Carlos Prieto, Publico 05/04/2011*)

Italien :

- Cosa fare se vostro figlio e troppo intelligente
(*Vera Schiavazzi, La Repubblica 4 febbraio 2011*)

Données Statistiques

VIII. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe	18 postes
Concours interne	6 postes

Soit un total de 24 postes

IX. CANDIDATS INSCRITS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	269	74	343
BORDEAUX	85	17	102
RENNES	77	14	91
LYON	119	28	147
STRASBOURG	43	11	54
REUNION	40	6	46
MARTINIQUE	16	2	18
TOTAL	649	152	801

X. CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	263	72	335
BORDEAUX	83	16	99
RENNES	76	12	88
LYON	118	28	146
STRASBOURG	42	11	53
REUNION	33	6	39
MARTINIQUE	16	2	18
TOTAL	631	147	778

XI. CANDIDATS PRESENTS

Jour 1

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	105	41	146
BORDEAUX	37	10	47
RENNES	34	8	42
LYON	57	21	78
STRASBOURG	21	8	29
REUNION	16	3	19
MARTINIQUE	6	1	7
TOTAL	276	92	368

Jour 2

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	98	40	138
BORDEAUX	35	10	45
RENNES	32	8	40
LYON	57	20	77
STRASBOURG	21	8	29
REUNION	17	3	20
MARTINIQUE	6	1	7
TOTAL	266	90	356

Jour 3

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	93	-	93
BORDEAUX	35	-	35
RENNES	30	-	30
LYON	57	-	57
STRASBOURG	20	-	20
REUNION	16	-	16
MARTINIQUE	6	-	6
TOTAL	257	-	257

Origine Géographique

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace-Moselle	22	7	29
Aquitaine	54	1	55
Auvergne	7	6	13
Bourgogne	4	4	8
Bretagne	44	6	50
Centre	10	5	15
Champagne-Ardenne	4	1	5
Corse	-	-	-
Franche-Comté	5	1	6
Languedoc-Roussillon	23	13	36
Limousin	2	-	2
Lorraine	23	5	28
Midi-Pyrénées	20	7	27
Nord-Pas de Calais	26	8	34
Normandie	25	7	32
Pays de Loire	31	6	37
Picardie	11	1	12
Poitou-Charentes	12	3	15
Paca	34	7	41
Rhône-Alpes	75	16	91
Ile-de-France	161	40	201
Réunion	39	6	45
Guadeloupe	7	1	8
Martinique	9	1	10
Guyane	-	-	-
Europe	1	-	1
TOTAL	649	152	801

XII. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

Sexe

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	230	53	283
FEMME	419	99	518
TOTAL	649	152	801

Age

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	151	-	151
25 – 29 ans	249	1	250
30 – 34 ans	124	25	149
35 – 39 ans	62	56	118
40 – 44 ans	30	31	61
45 – 49 ans	22	25	47
50 – 54 ans	10	11	21
55 ans et plus	1	3	4
TOTAL	649	152	801

Niveau d'études

	Externe	Interne	TOTAL
Inférieur au bac	-	-	-
Bac	3	1	4
Bac+2	5	8	13
Bac+3	122	29	151
Bac+4	133	34	167
Bac+5 ou plus	282	37	319
Disp. 3 enfants	-	-	-
Non renseigné	103	43	146
Sans	1	-	1
TOTAL	649	152	801

XIII. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

1) Notes obtenues par épreuves

Concours externe

<i>1^{ère} épreuve écrite d'admissibilité</i>			
COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (coef.3)			
	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	7,62	12,53	12,79
Note maximum	18,5	18,5	18,5
Note minimum	0	8	10,5
Note supérieure à 10	59	32	18
Note éliminatoire	52		

<i>2^{ème} épreuve écrite d'admissibilité</i>			
NOTE DE SYNTHÈSE (coef.3)			
	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,77	11,47	11,57
Note maximum	15	15	15
Note minimum	0	7,50	8
Note supérieure à 10	78	27	15
Note éliminatoire	13		

Concours interne

<i>1^{ère} épreuve écrite d'admissibilité</i>			
COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (coef.3)			
	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,77	12,77	13,08
Note maximum	17	17	15
Note minimum	0	10	11
Note supérieure à 10	41	15	6
Note éliminatoire	3		

<i>2^{ème} épreuve écrite d'admissibilité</i>			
NOTE DE SYNTHÈSE (coef.3)			
	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,53	11,97	12,33
Note maximum	16	16	16
Note minimum	0	7,50	10
Note supérieure à 10	37	14	5
Note éliminatoire	4		

2) Moyennes générales par concours

	Présents	Admissibles	Lauréats
Externe	8,19	12	12,18
Interne	9,65	12,37	12,70

3) Résultats d'admissibilité

66 points soit une moyenne de **11 / 20** pour le concours externe
Soit 36 candidats admissibles

70,5 points soit une moyenne de **11,75 / 20** pour le concours interne
Soit 16 candidats admissibles

XIV. CANDIDATS ADMISSIBLES

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	9	5	14
BORDEAUX	9	-	9
RENNES	6	3	9
LYON	9	7	16
STRASBOURG	3	1	4
REUNION	-	-	-
MARTINIQUE	-	-	-
TOTAL	36	16	52

XV. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES

Sexe

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	12	6	18
FEMME	24	10	34
TOTAL	36	16	52

Age

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	11	-	11
25 – 29 ans	14	-	14
30 – 34 ans	7	4	11
35 – 39 ans	3	6	9
40 – 44 ans	1	3	4
45 – 49 ans	-	2	2
50 – 54 ans	-	1	1
55 ans et plus	-	-	-
TOTAL	36	16	52

Niveau d'études

	Externe	Interne	TOTAL
Bac+3	4	4	8
Bac+4	7	3	10
Bac+5 ou plus	19	7	26
Non renseigné	6	2	8
TOTAL	36	16	52

Origine Géographique

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace-Moselle	1	1	2
Aquitaine	9	-	9
Bourgogne	-	1	1
Bretagne	2	2	4
Centre	-	1	1
Languedoc-Roussillon	1	-	1
Limousin	-	-	1
Lorraine	2	-	2
Nord-Pas de Calais	1	1	2
Normandie	2	1	3
Pays de Loire	2	-	2
Picardie	1	-	1
Paca	-	1	1
Rhône-Alpes	7	5	12
Ile-de-France	8	3	11
TOTAL	36	16	52

Préparation suivie

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	15	8	23
Pas de prépa	21	8	29
Non renseigné	-	-	-
TOTAL	36	16	52

Organisme de formation de préparation (concours interne)

CNFPT	5
Autre	3
TOTAL	8

Structures d'origine (concours interne)

Etat	5
FPT	11
TOTAL	16

Grades ou fonctions (concours interne)

Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques	2
Attaché principal	1
Bibliothécaire	10
Professeur	3
TOTAL	16

XVI. EPREUVES D'ADMISSION

1) Répartition des candidats présents selon leurs choix de langues

Concours externe

<i>1^{ère} épreuve d'admission :</i> <i>épreuve de langues : 1^{ère} partie (traduction écrite)</i>	
Matières	Nb de candidats présents
Allemand	20
Anglais	111
Arabe	2
Espagnol	63
Grec	8
Italien	13
Latin	38
Russe	2

Aucun candidat présent en chinois, japonais, portugais.

Cette 1^{ère} partie de cette épreuve d'admission s'est déroulée par anticipation à l'occasion des épreuves écrites d'admissibilité.

<i>1^{ère} épreuve d'admission :</i> <i>épreuve de langues : 2^{ème} partie (traduction orale)</i>	
Matières	Nb de candidats admissibles
Allemand	3
Anglais	22
Espagnol	5
Italien	2

Concours interne

<i>1^{ère} épreuve d'admission :</i> <i>épreuve orale de langue vivante étrangère</i>	
Matières	Nb de candidats admissibles
Allemand	3
Anglais	11
Espagnol	1
Italien	1

2) Notes obtenues par épreuves

Concours externe

	CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GENERALE (coef. 5)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,30	14,22
Note maximum	18	18
Note minimum	2	10,50
Note supérieure à 10	21	18

	ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (coef. 4)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,44	15,36
Note maximum	19	19
Note minimum	4	12
Note supérieure à 10	20	18

EPREUVE DE LANGUES : 1ERE PARTIE (TRADUCTION ECRITE) (coef.1) notée sur 10			
	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	4,30	5,95	6,48
Note maximum	9,50	9,50	9,50
Note minimum	0	1,12	2,12
Note éliminatoire			

	EPREUVE DE LANGUES : 2EME PARTIE (TRADUCTION ORALE) (coef.1) notée sur 10	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	6,10	6,96
Note maximum	9,25	9,25
Note minimum	0,50	4

 Concours interne

	CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GENERALE (coef. 5)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,97	15,42
Note maximum	18	18
Note minimum	5	12,50
Note supérieure à 10	14	6

	ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (coef. 4)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,81	15,50
Note maximum	18	18
Note minimum	4	14
Note supérieure à 10	11	6

	LANGUE VIVANTE ETRANGERE (coef. 2)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,69	13
Note maximum	18	17
Note minimum	6	6
Note supérieure à 10	11	5

3) Notes obtenues aux épreuves de langues :

 Concours externe

1^{ère} partie de l'épreuve est notée sur 10

<u>Présents</u>	EPREUVE DE LANGUE AU CHOIX (coef.1)		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Allemand	3,70	9,5	0,25
Anglais	4,29	9	0,5
Arabe	7,88	9	6,75
Espagnol	5,22	9,25	0,5
Grec	3,42	8,75	0,25
Italien	4,74	9,5	0
Latin	3,04	8	0
Russe	3,88	7,75	0

<u>Admissibles</u>	EPREUVE DE LANGUE AU CHOIX (coef.1)		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Allemand	5,10	8	3,5
Anglais	6,28	8,5	2,62
Espagnol	6,90	9	3,49
Italien	7,08	9,5	4,5
Latin	4,53	8	1,12

<u>Lauréats</u>	EPREUVE DE LANGUE AU CHOIX (coef.1)		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Allemand	5,63	9	2,12
Anglais	6,25	8	4,75
Espagnol	6,86	9	3,49
Italien	8,38	9,50	7,25
Latin	4,69	7,25	2,12

2^{ème} partie de l'épreuve est notée sur 10

<u>Admissibles</u>	LANGUE VIVANTE ETRANGERE (coef.1)		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Allemand	5,50	6	5
Anglais	6,10	9,25	0,50
Espagnol	7,10	9	4,50
Italien	4,50	5	4

<u>Lauréats</u>	LANGUE VIVANTE ETRANGERE (coef. 1)		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Allemand	6	6	6
Anglais	7,34	9,25	5,50
Espagnol	7,50	7,50	7,50
Italien	4,50	5	4

 **Concours interne**

<u>Admissibles</u>	LANGUE VIVANTE ETRANGERE (coef. 2)		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Allemand	12	18	6
Anglais	12,27	17	7,50
Espagnol	17	17	17
Italien	15	15	15

<u>Lauréats</u>	LANGUE VIVANTE ETRANGERE (coef. 2)		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Allemand	9	12	6
Anglais	15	17	13

4) Moyennes générales par concours

	Admissibles	Lauréats
Externe	8,70	10,75
Interne	12,49	14,64

5) Résultats d'admission

188,75 points soit une moyenne de 11,10 / 20 pour le **concours externe**
Soit 18 candidats admis

229 points soit une moyenne de 13,47 / 20 pour le **concours interne**
Soit 6 candidats admis

XVII. LAUREATS

1) Répartition des candidats selon leurs choix de langues

Concours externe

<i>1^{ère} épreuve d'admission : épreuve de langues : 1^{ère} partie (traduction écrite)</i>	
Matières	Nb de candidats
Allemand	5
Anglais	3
Espagnol	6
Italien	2
Latin	2

<i>1^{ère} épreuve d'admission : épreuve de langues : 2^{ème} partie (traduction orale)</i>	
Matières	Nb de candidats
Allemand	1
Anglais	14
Espagnol	1
Italien	2

Concours interne

<i>1^{ère} épreuve d'admission : épreuve orale de langue vivante étrangère</i>	
Matières	Nb de candidats
Allemand	2
Anglais	4

XVIII. PROFIL DES LAUREATS

Sexe

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	5	1	6
FEMME	13	5	18
TOTAL	18	6	24

Age

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	5	-	5
25 – 29 ans	8	-	8
30 – 34 ans	4	1	5
35 – 39 ans	1	3	4
40 – 44 ans	-	1	1
45 – 49 ans	-	1	1
TOTAL	18	6	24

Niveau d'études

	Externe	Interne	TOTAL
Bac+3	1	2	3
Bac+4	3	1	4
Bac+5 ou plus	14	3	17
TOTAL	18	6	24

Origine Géographique

	Externe	Interne	TOTAL
Aquitaine	3	-	3
Bourgogne	-	1	1
Bretagne	1	1	2
Languedoc- Roussillon	1	-	1
Nord-Pas de Calais	1	1	2
Normandie	2		2
Pays de Loire	1	-	1
Rhône-Alpes	6	2	8
Ile-de-France	3	1	4
TOTAL	18	6	24

Préparation suivie

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	6	4	10
Pas de prépa	12	2	14
TOTAL	18	6	24

Organisme de formation de préparation (concours interne)

CNFPT	3
Autre	1
TOTAL	4

Structures d'origine (concours interne)

Etat	1
FPT	5
TOTAL	6

Grades ou fonctions (concours interne)

Bibliothécaire	6
TOTAL	6